



Litige avec agence de voyage

Par **Didou53**, le **22/02/2011** à **11:59**

Bonjour,

Bonjour,

Ma famille avait réservé des places pour un voyage à Euro Disney le 19 décembre...Hors les conditions climatiques à ce jour,(chute de neige importante) n'ont pas permis de se rendre au départ...Mais les places donc disponibles, n'étaient pas vacantes et d'autres personnes ont pris place dans ce car...La compagnie de voyage a endossé le chèque de 408,60 € et se refuse jusqu'à présent de rembourser cette somme...Elle met en avant le fait qu'une personne extérieure était responsable des réservations. Qu'est-il possible de faire....Quels sont les recours possibles ...

Merci